

Participants (liste partielle) :

ALLA Nicolas, chargé de projet territorial 84, Mission LGV PACA (RFF)
MICHEL Jacques, assistance à maîtrise d'ouvrage concertation, KFH
REYNARD Emilie, assistance à maîtrise d'ouvrage générale

ANGUSTERES Patrice, Stop LGV Sanary
Mme BACCI, Association Castellet Plus
BEAUJEU Georges, Association de Défense des Habitants Sanaryens
CRUCHON Michel, Stop LGV Sanary, Les Amis de La Piole
DESCHANEL Henri, St Cyr Environnement
DONADEY Bernard, CIL Nord-Est Le Beausset
FABRIS Joseph, Association Signes Protection Environnement (ASPE)
GAY Christian, Président de l'association des propriétaires forestiers riverains du massif du Gros Cerveau
GILLET André, particulier (Toulon)
HUGUET Jean-Michel, 1^{er} adjoint au maire d'Ollioules
KALAC Christian, Coopérative agricole ADIHS
KLEIN Jean-Paul, Toulon Var Déplacements
LEGUAY Marcel, Maire d'Evenos
LESAGE Linda, particulier (La Vallette)
LESAGE Olivier, Association Stop TGV Coudon
LIEUTAUD Michel, Stop LGV Sanary
MARESCA Claude, Le Castellet
MASSE Henri, Association de défense du Plan de La Garde
PARCINEAU Sylvie, CCI du Var
PAVILLET Régine, CIQ du Camp du Castellet
RAIMOND Jean, Association Solliès-Pont Avenir
REAU Simone, association farlédoise
ROBIN Marie-Christine, maire adjointe, Le Beausset
ROUX Frédéric-Georges, Forestier, Carnoules
SPADA Didier, Association de défense du Plan de La Garde
TAUTIL Gérard, Association Signes Protection Environnement
THOMAS Olivier, Président de l'Association de Défense des Habitants Sanaryens
VIGON Hervé, particulier

...

La séance est ouverte à 14 heures 15.

Plus d'une centaine de personnes, non inscrites au groupe de travail, sont entrées dans la salle de réunion après avoir bousculé les personnes en charge de l'accueil et de la sécurité et ont rendu impossible les émargements.

Jacques MICHEL - Un certain nombre de personnes sont rentrées un peu rapidement, même si elles n'étaient pas invitées à cette réunion qui se veut cordiale et productive, et dont l'ordre du jour est établi avec des personnes qui travaillent depuis plusieurs semaines sur le sujet de façon assidue. Donc on va, bien que l'on démarre avec quelques minutes de retard, essayer de tenir l'agenda prévu pour cette réunion.

Je suis Jacques Michel, je suis chargé de coordonner la réunion et je laisse la parole immédiatement à Nicolas Alla de RFF.

Nicolas ALLA - Bonjour à tous. Je vous propose de conserver le mode de fonctionnement en groupe de travail, c'est-à-dire que les personnes qui ne sont pas inscrites assistent à la réunion. Ce que l'on vous demande, comme vous êtes extrêmement nombreux, c'est de laisser en priorité la parole à ceux qui sont inscrits membres du groupe et qui vont développer leurs travaux. Si vous souhaitez prendre la parole, on vous demandera de le faire en désignant un représentant pour qu'il n'y ait pas des prises de parole trop nombreuses et qui fasse que l'on arrive à ne plus s'entendre. Le principe pour les personnes qui n'étaient pas inscrites et qui sont rentrées, c'est : écoutez les débats bien évidemment, si vous souhaitez vous y joindre, essayez de le faire par représentant pour concentrer les interventions et, par égard pour les gens du groupe de travail, que l'on arrive à traiter tous les sujets, par égard pour eux qui travaillent depuis le début dans ce groupe.

Michel LIEUTAUD - M. Alla, je voudrais faire une déclaration préliminaire, s'il vous plaît.

Olivier THOMAS - Moi aussi en deuxième position.

Nicolas ALLA - Pour organiser, on a eu plusieurs annonces de contribution, on va les classer dans deux natures :

- des contributions de nature générale : on va les faire maintenant ;
- si c'est des contributions sur l'ordre du jour ou plus techniques ou plus localisées, on a prévu dans l'ordre du jour une série de contributions, je crois qu'il y a au moins cinq personnes qui nous l'ont demandé.

Donc on va faire les contributions générales. Pour tenir le *timing*, je vous demanderai d'essayer de prendre 5 minutes pour que tout le monde puisse s'exprimer.

Michel LIEUTAUD - Merci M. Alla. Je me présente, je suis Michel Lieutaud, Mouvement Stop LGV Sanary. Vous me connaissez maintenant. J'ai écrit un texte que je vous remettrai ensuite. Je m'adresse aujourd'hui au nom du Mouvement Stop LGV Sanary dans le cadre de la concertation et plus particulièrement de celle de cette réunion du groupe de travail géographique de Toulon, à vous, M. Alla, en tant que chargé de projet territorial de la mission LGV PACA, mais aussi à travers vous à Réseau Ferré de France, établissement public en charge de ce projet.

Depuis la précédente réunion du 7 novembre dernier, beaucoup d'événements se sont produits. D'une part, la mobilisation des populations, loin de faiblir, n'a fait au contraire que s'amplifier et des milliers sinon des dizaines de milliers de signatures sont venues se poser sur les pétitions initiées par les associations et mouvements et maintenant les collectivités territoriales engagées dans cette lutte contre la LGV PACA.

D'autre part, la totalité des maires de la Vallée de l'Huveaune et ceux de l'Ouest varois se sont déclarés opposés à ce projet ainsi que les députés Pons, Deflesselles et Vialatte. Très récemment, la presse s'est fait aussi l'écho du changement de politique gouvernementale en matière de LGV

puisque le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement a publié récemment une nouvelle version du schéma national des infrastructures de transport (SNIT) qui envisage, faute de financement, l'abandon de plusieurs projets de LGV.

Se pose bien entendu à ce stade la question de philosophie politique de savoir si l'on peut imposer à des populations et à des représentants démocratiquement élus la charge physique et financière de tels équipements d'infrastructures aux conséquences énormes.

Ceci posé et compte tenu des éléments ci-dessus, nous constatons que la réunion d'aujourd'hui est devenue sans objet et n'a plus de raison de se tenir. C'est pourquoi nous vous demandons d'en prendre acte et d'y mettre fin immédiatement et, de la même manière, d'annuler sine die la réunion prévue demain à la même heure ici même, ce qui aura en outre pour effet de faire faire des économies à l'Etat et aux collectivités territoriales qui en ont bien besoin.

Je vous remercie de l'attention que vous avez apportée à mon intervention, vous prie d'inclure ce courrier au procès-verbal de la présente réunion et d'en répercuter les termes à qui de droit.

J'ai ajouté un PS : au moment où j'écris ces lignes, c'est-à-dire en fin de matinée ce lundi, on m'informe que cette réunion pourrait se tenir sous contrôle policier. Ce n'est plus de la concertation, M. Alla, c'est de la concertation forcée.

[Applaudissements]

Olivier THOMAS - J'ai fait la même chose que mon collègue Michel puisque nous sommes aussi, en tant qu'association de défense des Sanaryens, membres de ce collectif.

M. Alla, nous nous accorderons sur le fait que la concertation, c'est l'action pour plusieurs personnes de s'accorder en vue d'un projet commun. C'est a priori l'objet de notre réunion cet après-midi. Or donner le choix entre 4 tracés prédéfinis par Réseau Ferré de France seul, ce n'est plus de la concertation. Je tiens à affirmer que l'association de défense des Sanaryens ainsi que ses consœurs rejettent tous ces tracés, ceux que vous voulez nous imposer avec les pouvoirs publics.

Je vous pose donc la question, M. Alla, Réseau Ferré de France est-elle prête à réellement donner la parole aux citoyens et à respecter les prises de position de leurs représentants élus ? Si oui, comment expliquez-vous que nos demandes répétées de mise en ligne par exemple du verbatim et du compte rendu de notre séance du 7 novembre aient été ignorées et que nous l'ayons obtenu simplement vendredi en fin d'après-midi ? Cela manifeste-t-il, selon vous, la volonté de Réseau Ferré de France d'informer les citoyens sur la manière dont ils sont représentés ? Comment expliquez-vous que le groupe Toulon ait été scindé en 2 par décision unilatérale sans que l'on puisse connaître d'une part la répartition des deux collèges et que nous n'ayons été prévenus de ce changement décidé unilatéralement que jeudi dernier ? Cela manifeste-t-il, selon vous, la volonté de Réseau Ferré de France de favoriser la cohésion géographique et la continuité de la réflexion des membres des réunions de concertation ?

En conclusion, M. Alla, je tiens à vous rappeler avec la plus grande fermeté que les élus et les dirigeants d'associations ne parlent pas en leur nom seul, mais sont les représentants de l'opinion publique très largement défavorable à vos propositions. Alors, si vous maintenez qu'il s'agit là d'une concertation et non de l'addition de manœuvres déloyales pour imposer à la population un des quatre tracés, je suggère que les tracés soient totalement abandonnés. Dans le cas contraire, vous mettez en péril l'ordre public et vous en porterez seul la responsabilité.

[Applaudissements]

Nicolas ALLA - Je vous propose de répondre aux 4 ou 5 questions qui ont été posées et, ensuite, on continuera les interventions.

Sur le 1^{er} sujet qui est l'interruption de la réunion qui conditionne tout le reste, le principe, c'est que beaucoup d'entre vous s'expriment en opposition totale avec le projet, quel que soit le scénario et

quel que soit le fuseau. Notre rôle, c'est de l'entendre et de le faire remonter au comité territorial et au comité de pilotage. On va enregistrer toutes les oppositions de toutes les entités qui sont complètement opposées. Une fois que ceci est dit, on ne pourra plus progresser avec ces personnes-là, donc je demanderai à ces personnes qui ont été entendues de quitter la salle et de laisser...

[Protestations]

Le principe, c'est quand même que tout le monde puisse s'exprimer. Ce que je vous propose, c'est que, dans ce cas-là, il y ait une première phase où l'on entend les oppositions totales. Que ces gens-là, ensuite, on entend bien que leur présence ne cautionne ni le projet ni les fuseaux et qu'à partir de là, vous vous mettiez en spectateurs...

[Protestations]

Jacques MICHEL - Vous êtes entrés pour écouter.

Nicolas ALLA - On a toute l'après-midi pour vous écouter.

Sur la concertation, la définition est rappelée dans la charte de concertation. Ce n'est pas forcément que toutes les parties à un moment donné soient unanimes pour un même projet, la concertation, c'est de faire en sorte que les entités qui décident prennent leur décision éclairée par les avis qui ont été exprimés. Dans le meilleur des mondes, tous ces avis concordent et sont cohérents et la décision qui est prise satisfait la totalité. Statistiquement, cela n'existe pas. Le but, c'est que vous exprimiez ici tous les avis et que le décideur qui reçoit tous ces avis puisse être éclairé dans sa décision. Ne rêvons pas, on n'arrivera pas à mettre tout le monde d'accord. D'un autre côté, on ne cherche pas à vous imposer une décision...

[Protestations]

On ne vous fera pas dire ici le contraire de ce que vous pensez. Ici, la parole est libre. On ne vous fera pas dire le contraire. Inversement, dans une réunion de concertation très récente, on a assisté à un tour de table où des manifestants, par la force physique, ont contraint chaque membre assis à prendre le micro et à s'exprimer.

Un participant - Ce n'est pas vrai, c'est de la désinformation, personne n'a parlé sous la contrainte ! Vous voyez bien comment cela va tourner !

[Applaudissements]

Nicolas ALLA - Ensuite, sur la scission du groupe. La scission du groupe est venue du fait que, la fois précédente, dans votre groupe à Toulon, dans la salle, vous l'avez vécu comme nous, 200 personnes se sont présentées, on a réussi à en faire rentrer comme aujourd'hui 148-150 et beaucoup des membres du groupe ont protesté sur la qualité de l'accueil, sur la taille de la salle, sur le grand nombre, sur le fait que, dans l'après-midi, on a échangé, mais cela n'a pas été très productif. Beaucoup de membres du groupe se sont plaints auprès de nous en nous disant : « RFF, votre boulot, c'est d'assurer la concertation et la tenue des groupes suivant la charte, suivant le calendrier. »

[Protestations]

Jacques MICHEL - S'il vous plaît.

Nicolas ALLA - Donc on a cherché une salle qui est plus grande, qui est plus confortable, je pense que tout le monde en convient. Evidemment, ce n'est pas fait pour accueillir les 100 personnes que nous sommes...

Jacques MICHEL – Je vous rappelle que ce n'est pas une réunion publique aujourd'hui.

Une participante - C'est nous qui sommes concernés, ce n'est pas vous.

Jacques MICHEL - Il y a des réunions publiques qui sont prévues, Madame. Le 29, le public pourra s'exprimer. Il n'est pas interdit de s'exprimer le 29.

Olivier THOMAS - Regardez vos *mails*, la réunion est annulée.

Emilie REYNARD - Non.

Nicolas ALLA - Finissons sur la scission. Votre groupe de travail compte aujourd'hui un peu moins de 120 personnes inscrites. Les inscriptions depuis le début, c'est : toute personne qui est intéressée au projet et qui porte un intérêt collectif s'inscrit (les élus, les associations, les institutions professionnelles). L'inscription était totalement libre. Ce groupe-là est le groupe le plus nombreux de tous les groupes sur toute la région. On arrive à 120 personnes inscrites. Par les gens qui rentrent malgré tout, l'autre fois, on est arrivé à 200 personnes qui se présentent. Donc il nous a semblé naturel, pour retomber à un nombre d'une soixantaine de personnes, de couper les 120 en 2.

On peut aujourd'hui discuter ensemble de l'organisation de votre groupe puisque l'on sera amené à poursuivre la concertation jusqu'en 2014, donc on peut tout à fait, c'est l'esprit de la charte, discuter ensemble de l'organisation.

On avait un délai de 15 jours, ce qui était très court. On a proposé de couper le groupe en 2, de prendre une salle plus grande et de faire 2 sessions. On en a discuté avec Stop TGV Coudon qui est intervenu là-dessus. On a fait 2 sessions sur 2 jours qui se suivent, sur le même ordre du jour dans la même séance. Evidemment, on s'efforcera que l'ordre du jour soit le même, on s'efforcera de porter à la connaissance de chaque groupe ce qui s'est dit dans l'autre groupe.

Sur la liste d'invitation pour aujourd'hui, dans la quinzaine, on aurait pu effectivement mettre en concertation en disant : « quel groupe choisissez-vous ? » On a pris l'ordre alphabétique et on a mis un de chaque côté en vérifiant au bout que l'on arrivait à peu près au même nombre d'élus dans chaque groupe, au même nombre d'associations professionnelles, au même nombre d'associations. Donc aujourd'hui, on avait fait une invitation qui était relativement homogène, on avait deux groupes qui étaient de composition similaire.

Stop TGV Coudon est intervenu pour demander que l'on soit plus souple dans l'organisation. Du coup, on a fait un rectificatif dans le week-end en disant : « venez comme vous voulez, lundi ou mardi ». La composition des groupes se veut complètement aléatoire et l'on est prêt, pour la suite des travaux tout au long des années qui vont suivre, puisque l'on voit que, sur Toulon, la fréquentation est importante, à caler avec vous l'organisation qu'il faut mais il n'y a pas eu d'intention maligne ou autre de faire de la ségrégation.

Jacques MICHEL - Non, il n'y a pas eu de ségrégation.

Nicolas ALLA - D'un autre côté, on tient à ce que le nombre soit 30, 40, maximum 60, d'une part parce que la charte de concertation spécifie qu'un groupe de travail, c'est 30 à 40 personnes pour bien travailler. Donc nous, notre devoir, c'est d'assurer cela aux membres des groupes. A 60, on peut travailler ; au-delà, on ne peut pas. Donc pour nous, la scission en 2 groupes aujourd'hui - peut-être 3 ou 4 demain - nous semble un impératif.

Un participant - Vous parliez jusqu'à 2014. Pourquoi on m'a dit que c'était décidé le 15 ?

Jacques MICHEL - Non, pas du tout.

Nicolas ALLA - Je rappelle brièvement le calendrier du projet. On a, en fin d'année ou au début de l'année prochaine, à prendre position sur les scénarios et les fuseaux de passage suivant l'avancement des travaux dans les groupes de travail. Ensuite, une fois qu'un scénario et un fuseau... lorsqu'ils seront choisis...

Les participants - On n'en veut pas !

Nicolas ALLA - Je réponds à monsieur sur le calendrier.

Un participant - On veut remettre en cause le calendrier. On veut vous faire prendre acte qu'il n'y a plus de concertation. Vous noyez le poisson, c'est votre boulot. Nous, on est obligé de vous dire que nous ne voulons plus de concertation et que nous sommes là pour ça.

[Applaudissements]

Nicolas ALLA - Pour remettre en cause, il faut que vous sachiez précisément ce que vous remettez en cause.

Un participant - Vous voulez nous faire choisir un faisceau, alors que l'on ne veut pas choisir les faisceaux. On n'en veut pas de vos faisceaux.

Jacques MICHEL - L'objet de la concertation n'est pas de choisir le faisceau, ce sera le rôle des décideurs de choisir...

[Protestations]

L'objet de la concertation, c'est de vous écouter, de vous entendre sur les différents fuseaux...

Les participants - On n'en veut pas.

MICHEL - On l'a entendu, c'est bon. Est-ce que vous êtes la totalité de la population ?

Les participants - Oui !

Michel LIEUTAUD - La totalité des élus de l'Ouest varois et les deux députés sont contre l'ensemble des faisceaux.

Nicolas ALLA - Si vous ne voulez pas entendre parler de fuseau, on ne parlera pas de fuseau aujourd'hui. Ceci dit, je vous propose d'évoquer des points qui ne sont pas les fuseaux. Vous avez posé des questions sur le scénario 0...

[Protestations]

Marcel LEGUAY - Je suis le maire d'Evenos. C'est au nom de l'ensemble des maires de l'Ouest Var, principalement de la communauté de communes Sud Ste Baume, mais aussi des élus qui, toutes tendances et tous échelons confondus, s'opposent au projet fermement tel qu'il est présenté dans les tracés de RFF. Il s'agit de M. Vialatte, député du Var, ainsi que de Mme Pons, députée du Var, et M. Deflesselles, également député, à qui se joignent M. Vittel et M. Girand. Tous les maires de la Sud Ste Baume (Evenos, La Cadière, Le Castellet, Le Beausset, St Cyr, Bandol, Signes, mais aussi Sanary), les conseillers généraux (M. Ferdinand Bernhard, Mme Pons et M. Vincent, conseiller général et maire de St Mandrier), les conseillers régionaux (M. Beneventi, maire d'Ollioules, M. Mulé, premier adjoint de Six-Fours, et Mme Torres, conseillère régionale). Dans cette action, les élus de l'Ouest Var et leurs collègues voisins rejoignent l'ensemble des élus de l'Est Marseillais (Cuges, Aubagne...). Je pense qu'il faut tenir compte de cette décision et effacer carrément les tracés C1, C3, C5 (je vois que C3 et C4 ont réapparu), il faut tout effacer.

Un participant - Tous.

Marcel LEGUAY - On n'en connaît que cinq. Je veux bien en effacer davantage, mais pour le moment, nous n'en connaissons que cinq. Sur les cinq, deux ont déjà été effacés. Il ne reste plus que C1, C3, C5. Nous sommes d'accord ? Je vous remercie.

Un participant - Il faut tout effacer.

Marcel LEGUAY - Voilà la déclaration que m'ont confiée l'ensemble des élus de l'Ouest Var. Je vous remercie.

[Applaudissements]

Henri MASSE - Association de défense du Plan de La Garde. A cette longue liste que vient de lire le maire d'Evenos, j'ajouterais M. Masson, maire et conseiller général de La Garde.

[Applaudissements]

Nicolas ALLA - J'entends bien que vous ne voulez pas que l'on parle de fuseaux. Je vous propose néanmoins, si cela vous intéresse, de parler de points techniques transversaux : le scénario 0. Peut-être un point d'historique, c'est le fuseau C5, qui rencontre tellement votre opposition...

[Protestations]

Michel LIEUTAUD - Répondez aux élus. Ils viennent de vous interpeller. Si c'est un dialogue, répondez aux élus.

Nicolas ALLA - J'ai entendu effectivement que vous citiez certains fuseaux...

Un participant - Tous les fuseaux.

Nicolas ALLA - On va conclure rapidement que le groupe s'oppose à tous les scénarios et à tous les fuseaux et, si vous le souhaitez, on interrompt la séance maintenant.

La séance est levée à 14 heures 40.



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

LGV

PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Groupe de travail Toulon 1
Verbatim de la réunion du 21 novembre 2011

Document rédigé avec le concours de la société Ubiquis
Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com

RESEAU FERRE DE FRANCE

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mission LGV PACA

Les Docks - Atrium 10.5

10 Place de la Joliette - BP 85404

13567 MARSEILLE CEDEX 02